Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260602-CMNE2026_060-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 2 JUIN 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	26 mai 2026
Secrétaire de séance	Marion RADI

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Yves de BON, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Nolwenn CLÉMENT-STOLL, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Sébastien HELLEGOUARCH, Natacha PINHAS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Virginie GOMBÉRO donne pouvoir à Sébastien HELLEGOUARCH

2026/060 — ***Réhabilitation du presbytère – Avenants aux travaux et à la maîtrise d'œuvre***

Monsieur Yves de BON informe l'Assemblée de l'avancée des travaux de rénovation au presbytère. Il est nécessaire de prendre les avenants suivants :

N°	Lot-Entreprise	Objet de l'avenant	Marché de base HT	Avenants précédents HT	Avenants	Total HT
30	MOE	Avenant pour prestations complémentaires	128 486.00 €	23 050.00 €	+2 929.80 €	154 465.80 €
31	MOE	Avenant pour allongement des délais du chantier	128 486.00 €	25 979.80 €	+10 641.60 €	165 107.40 €
32	03-GRAIGNIC	Avenant pour étanchéité de soubassement à la façade nord	171 372.60 €	7 219.77 €	+1 204.61 €	179 796.98 €
33	16-LEROUZIC	Avenant pour réalisation d'une tranchée pour l'étanchéité de soubassement et la réalisation d'un drain façade nord	53 089.25 €	675.00 €	+2 950.00 €	56 714.25 €
34	14-LAUTECH	Avenant pour dévoiement des lignes France Télécom	79 891.42 €	8 947.99 €	+984.96 €	89 824.37 €
35	Tous lots (sauf COYAC)	Avenant pour l'augmentation des délais de réalisation globale de l'opération passés à 12 mois par l'avenant n°10 et désormais à 19 mois (27.10.2026)				
36	12-COYAC	Avenant pour la réintégration de faux-plafond du R+2	21 804.00 €	0.00 €	+11 864.25 €	33 668.25 €

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260602-CMNE2026_060-DE

Monsieur Jonathan GRAIGNIC étant partie prenante au marché ne prend pas part au vote et quitte la salle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

EMET un avis favorable aux avenants aux marchés présentés ci-dessus ;
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

La secrétaire de séance